



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE SIDI BEL ABBES
NIF : 099922002228060

N°82 /OPGI/DG/2026

Sidi Bel Abbès le

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément aux dispositions des articles 90 et 91 de la loi n° : 23/12 du 05/08/2023 définissant les règles générales relatives aux marchés publics, et les articles 149 et 150 du Décret présidentiel n° : 15-247 de la 16/09/2015 portant organisation des marchés et des délégations de service public.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Sidi Bel Abbès sis à 05 Rue Blaha Abbès, Sidi Bel Abbès représenté par son Directeur Général.

A L'entreprise ETB BAGUI MAMMAR- représentée par son gérant BAGUI MAMMAR sis à Cité 150 LPA Route Lahmer Bt A 11 RDC Section 192 GP 26 Lots N° 04- BECHAR -W- de BECHAR retenue pour la réalisation de 30 logements publics locatifs à la commune de MARHOUM- Wilaya de Sidi Bel Abbès TCE+VRD Programme complémentaire 2024.

- Titulaire du marché approuvé sous le numéro : 88/2025 (52/OPGI/2025) en date du : 17/03/2025.

- L'ordre de service sous le numéro : 71/OPGI/2025 en date du : 17/03/2025.

- Le délai de réalisation est de : (10) mois.

- Vu les rapports du bureau d'études.
- Vu les visites répétées sur le chantier.
- Vu le rythme d'avancement des travaux très lent.
- Vu le non-respect du calendrier d'exécution des travaux.
- Vu le manque de main-d'œuvre sur le chantier.
- Vu les réserves et malfaçons constatées.

Par la présente, vous êtes **mis en demeure** de :

- Approvisionner le chantier en moyens matériels et humains nécessaires.
- Travailler en système 3x8 pour rattraper le retard de l'exécution.
- Respecter le calendrier d'exécution des travaux.
- Veiller à lever les réserves et malfaçons.

Un délai de trois (03) jours vous est accordé pour mettre en œuvre ce qui a été mentionné ci-dessus, à compter de la date de réception de la présente mise en demeure.

2631015233